

Bachelier en ergothérapie

| | | |
|--|-------|---------------------------------------|
| HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 15 98 00 | Fax : | Mail : sante-montignies-ergo@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| SEMINAIRE DE READAPTATION ET TRAVAIL EN EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE | | | |
|---|--|-----------------------------|-------------|
| Code | PAEG1B97ERG | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 36 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Aude PICALET (aude.picavet@helha.be) Anaïs AL HAFAR (anais.al.haffar@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 40 | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | | bachelier / niveau 6 du CFC | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

2. Présentation

Introduction

Dans cette UE seront abordés, d'un point de vue théorique et pratique :

- L'évolution du concept du handicap et sa définition.
- Les classifications pluridisciplinaires CIF et MDH-PPH : d'un point de vue théorique, conceptuel et pratique. Cela inclut les scorages descriptifs et quantitatifs ainsi que la mise en exergue de la situation de handicap et/ou restriction de participation sociale d'un patient.
- Les différents modèles de fonctionnement en équipe pluridisciplinaire
- Le concept d'inclusion

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE séminaire de réadaptation et de travail pluridisciplinaire, l'étudiant sera capable de :

- connaître l'évolution du concept du handicap (C1.1)
- connaître le cadre légal qui régit cette évolution (C1.1)
- connaître et expliquer les différentes classifications internationales telles que la CIF et MDH-PPH. (C1.1)
- analyser les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la restriction de participation sociale d'un individu (C4.1)
- utiliser et maîtriser les concepts des classifications MDH-PPH et CIF (C1.1, C1.2, C1.3)
- identifier les situations liées à l'Occupation Humaine à travers des médias différents (C4.1)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B97ERGA Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire

36 h / 4 C

Contenu

Le programme du Q1

- Le concept du handicap : définition, évolution et perspectives (incluant la notion d'inclusion)
- Le travail en équipe interprofessionnelle, pluridisciplinaire, interdisciplinaire,... et l'impact sur notre pratique professionnelle
- Les classifications pluridisciplinaires CIF et PPH : intégration des différents concepts et définitions, compréhension et intégration des scorages descriptifs et qualificatifs, intégration de ces scorages en vue d'énoncer la restriction de participation d'un patient et/ou la situation de handicap d'un patient
- Découverte de la MHAVIE et de la MQE en vue d'en extraire des données à intégrer dans les classifications CIF et/ou PPH et dans l'analyse de cas clinique

Le programme du Q2

- Intégration pratique de l'utilisation des modèles pluridisciplinaires CIF et PPH ; en incluant le regard ergothérapeutique dans la mise en exergue de la restriction de participation et/ou la situation de handicap d'un patient.
- Intégration et application pratique des concepts abordés au Q1, au travers d'analyse de cas clinique divers.

Démarches d'apprentissage

Q1: Cours théorique en grande classe, incluant des mises en pratique et des exercices d'application

Q2: Rappel des concepts théoriques (2H) + Travaux pratiques en sous-groupe basés sur des analyse des cas cliniques, et des outils d'évaluation

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignantes.

Sources et références

- Fougeyrollas P, La funambule, le fil et la toile, 2011
- OMS, Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé.
- Fougeyrollas P, Modèle du Processus de production du handicap in EMC : Kinésithérapie Médecine physique Réadaptation, (Juin 2013)
- Stiker HJ , Sanchez Philippe, Justice pour les personnes handicapées, PUG : Presses Universitaires de Grenoble, 2014
- Stiker HJ, Blans A, Le handicap en images, Eres, 2013
- Stiker HJ, Corps infirmes et sociétés : Essais d'anthropologie historique, Dunod, 2005

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours sont sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1: Evaluation écrite (40%)

Q2: Evaluation orale (60%)

Une note < à 10/20 dans l'une des deux parties de l'évaluation (Q1 ou Q2) ne peut pas être compensée par la note de l'autre partie de l'évaluation (Q1 ou Q2). Un étudiant en échec au Q1 ou au Q2 doit représenter cette partie d'évaluation en échec à une des sessions suivante.

L'évaluation du Q3 qui est un examen mixte, reprend les modalités du Q1 et du Q2. les cotes partielles du Q1 ou Q2

>10 sont conservées au Q3.

La présence aux TP est obligatoire. Les enseignants se réservent le droit de ne pas donner l'accès à l'évaluation à un étudiant qui serait absent à 20% et plus des TP sans motif légitime.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Eve | 40 | Exo | 60 | Exm | 100 |

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).